



## NOS PARTENAIRES



UN SOUCI TECHNIQUE LORS DE VOTRE BALADE ?  
 N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER UN BÉNÉVOLE DE L'ADAV AU  
**06 71 57 99 26**

# ENFOURCHEZ VOTRE VÉLO ET LANCEZ-VOUS DANS UNE BALADE CONVIVIALE, AU RYTHME QUE VOUS SOUHAITEZ

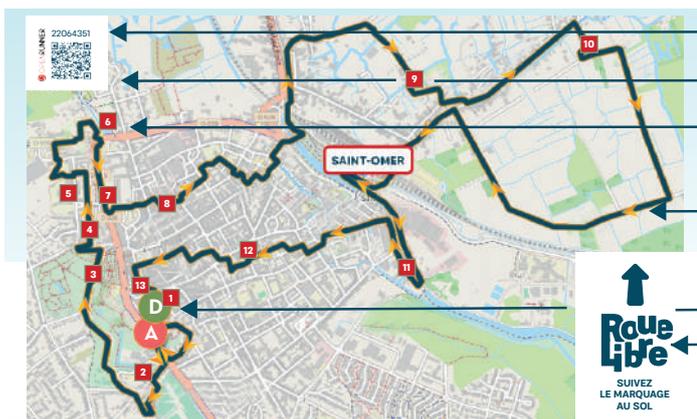
Le départ, libre, se fera entre 14h et 15h depuis la Maison du Patrimoine, enclos Notre-Dame.  
 Vous pouvez participer seul, en groupe ou accompagné par un bénévole.  
 Tout au long du parcours, profitez des animations et des découvertes proposées.  
 Retrouvez-les en détail dans les dernières pages de ce guide.

## POUR ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ...

- ➔ Le parcours est libre et placé sous la responsabilité individuelle de chaque participant.
- ➔ Les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.
- ➔ Le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans et fortement recommandé au-delà.
- ➔ Le respect du code de la route est indispensable pour tous.
- ➔ Pour la sécurité de chacun, certaines traversées doivent se faire pied à terre lorsque la signalétique l'indique.



## BIEN LIRE LA FICHE PARCOURS



Identifiant du parcours Openrunner

QR code Openrunner à scanner

Lieux traversés

Sens du parcours

Point de départ

Signalétique au sol

Nom du circuit & kilométrage

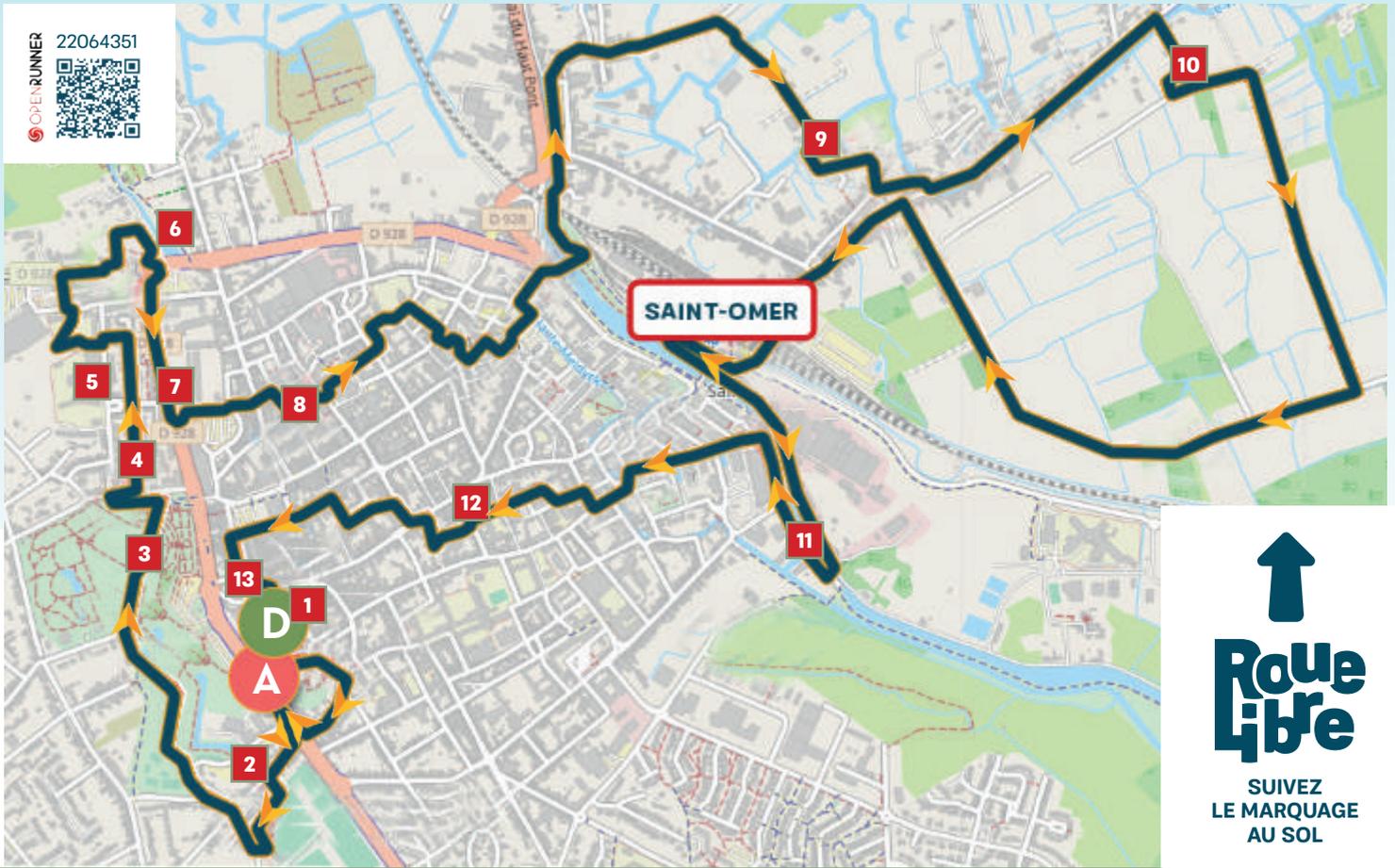
Itinéraire

### LA BOUCLE DES PASSAGES CACHÉS - 14 km

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Départ : Maison du Patrimoine</li> <li>Enclos Notre-Dame</li> <li>Place Sithieu</li> <li>Rue Sainte Croix</li> <li>Rue de Longueville</li> <li>Vélodrome</li> <li>Chemin des glacia</li> <li>Les Glacia</li> <li>Traversée du jardin public</li> <li>Allée du parc</li> <li>Rue Jonnard</li> <li>Rue de la Morinie</li> <li>Traversée de la Maison de quartier Laënnec et de la cour d'école Condorcet/Verlaine</li> <li>Rue Louis Braille</li> <li>Avenue de Saint-Martin au Laërt</li> <li>Maison du Marais</li> <li>Boulevard Pierre Guillaïn</li> <li>Esplanade</li> <li>Passage du Château</li> <li>Passage Placette au bois</li> <li>Passage Sainte Barbe</li> <li>Porte des Chanoines</li> <li>Enclos Saint Sépulcre</li> <li>Rue Sainte Anne</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Rue de l'enguille</li> <li>Rue Courteville</li> <li>Rue Bergère</li> <li>1 Passage Léon et Maria Hecque</li> <li>1 Passage Gilbert Petit</li> <li>Rue de Dunkerque</li> <li>Rue Robert le Frison</li> <li>Rue de la Loi</li> <li>Quai des salines</li> <li>1 Passerelle</li> <li>Allée des marronniers</li> <li>1 Place de la Ghière</li> <li>Impasse des clarisses</li> <li>1 Chemin Boteman</li> <li>Rue des Marchiers</li> <li>Rue Saint Martin</li> <li>Route de Clairmarais</li> <li>Chemin du Marais de Lyzel</li> <li>Rue Saint Martin</li> <li>1 allée des marronniers</li> <li>Euroveloroute 5</li> <li>Ecluse Saint Bertin</li> <li>Euroveloroute 5</li> <li>Allée du Pré de l'Abbé</li> <li>Allée des Ruines de l'Abbaye Saint Bertin</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Rue Saint Bertin</li> <li>Rue Jean Jaurès</li> <li>Rue Henri Filleul</li> <li>Place St Jean</li> <li>1 Rue Monsigny</li> <li>1 Passage de l'enclos St Denis</li> <li>Enclos Saint Denis</li> <li>Rue Saint Denis</li> <li>Rue Carnot</li> <li>Rue de Valbelle</li> <li>Traversée de l'EHPAD Saint-Jean</li> <li>Rue Wissoq</li> <li>1 Place Foch</li> <li>Place Pierre Bonhomme</li> <li>Rue du Minck</li> <li>Place Victor Hugo</li> <li>1 Jardin de l'Office de tourisme</li> <li>Enclos Notre Dame</li> </ul> |
|--|--|---|
- Arrivée : Maison du Patrimoine enclos Notre-Dame

### COMMENT UTILISER OPENRUNNER ?

- 1 Téléchargez l'application OPENRUNNER et inscrivez-vous
- 2 Recherchez votre parcours grâce à son identifiant ou en scannant le QR Code
- 3 Cliquez sur « Suivre ce parcours »
- 4 Géolocalisez-vous en cliquant sur et roulez en suivant le tracé rouge



## LA BOUCLE DES PASSAGES CACHÉS - 14 km

Départ : Maison du Patrimoine **1**

- ➔ Enclos Notre-Dame
- ➔ Place Sithieu
- ➔ Rue Sainte Croix
- ➔ Rue de Longueville
- ➔ Vélodrome **2**
- ➔ Chemin des glacis
- ➔ Les Glacis
- ➔ Traversée du jardin public **3**
- ➔ Allée du parc
- ➔ Rue Jonnart **4**
- ➔ Rue de la Morinie
- ➔ Traversée de la Maison de quartier Laënnec et de la cour d'école Condorcet/Verlaine **5**
- ➔ Rue Louis Braille
- ➔ Avenue de Saint-Martin au Laërt
- ➔ Maison du Marais **6**
- ➔ Boulevard Pierre Guillain **7**
- ➔ Esplanade
- ➔ Passage du Château
- ➔ Passage Placette au bois **8**
- ➔ Passage Sainte Barbe
- ➔ Porte des Chanoines
- ➔ Enclos Saint Sépulcre
- ➔ Rue Sainte Anne

- ➔ Rue de l'anguille
- ➔ Rue Courteville
- ➔ Rue Bergère
- ➔ Passage Léon et Maria Hecque **8**
- ➔ Passage Gilbert Petit
- ➔ Rue de Dunkerque
- ➔ Rue Robert le Frison
- ➔ Rue de la Loi
- ➔ Quai des salines
- ➔ Passerelle
- ➔ Allée des marronniers
- ➔ Place du Chrest
- ➔ Place de la Ghière
- ➔ Impasse des clarisses
- ➔ Chemin Boteman
- ➔ Rue des Maraîchers **9**
- ➔ Rue Saint Martin
- ➔ Route de Clairmarais
- ➔ Chemin du Marais de Lyzel **10**
- ➔ Rue Saint Martin
- ➔ allée des marronniers
- ➔ Eurovéloroute 5
- ➔ Ecluse Saint Bertin
- ➔ Eurovéloroute 5 **11**
- ➔ Allée du Pré de l'Abbé
- ➔ Allée des Ruines de l'Abbaye Saint Bertin

- ➔ Rue Saint Bertin
- ➔ Rue Jean Jaurès
- ➔ Rue Henri Filleul
- ➔ Place St Jean
- ➔ Rue Monsigny
- ➔ Passage de l'enclos St Denis **8**
- ➔ Enclos Saint Denis **12**
- ➔ Rue Saint Denis
- ➔ Rue Carnot
- ➔ Rue de Valbelle
- ➔ Traversée de l'EHPAD Saint-Jean **13**
- ➔ Rue Wissocq
- ➔ Place Foch
- ➔ Place Pierre Bonhomme
- ➔ Rue du Minck
- ➔ Place Victor Hugo
- ➔ Jardin de l'Office de tourisme **14**
- ➔ Enclos Notre Dame

Arrivée : Maison du Patrimoine enclos Notre-Dame

# LES LIEUX ET ANIMATIONS À DÉCOUVRIR



## Maison du Patrimoine

Garez votre vélo à l'emplacement prévu, puis laissez-vous guider jusqu'à la Maison du Patrimoine.

Située au pied de la cathédrale, dans l'ancienne demeure d'Alexandre Ribot, elle propose une exposition permanente, immersive et ludique, mettant en valeur les richesses architecturales, urbaines et paysagères du territoire labellisé.



## Vélodrome

Le stade vélodrome de Saint-Omer est l'un des plus anciens de France. Construit en 1896, il se distingue par sa piste elliptique de 400 mètres aux virages relevés.

Équipez-vous de votre casque et lancez-vous sur la piste. C'est l'occasion idéale de vivre l'expérience !



## Jardin Public

Traversez le jardin public de Saint-Omer en toute tranquillité. Pour préserver la quiétude des lieux et la sécurité de tous, les cyclistes sont invités à mettre pied à terre le temps de la traversée.

Profitez-en pour admirer les allées arborées, les massifs fleuris et le charme paisible de ce poumon vert.



## Rue aux enfants

De 14h à 17h, le conseil de quartier Laënnec- Esplanade transforme la rue Jonnart en rue aux enfants !

Exceptionnellement fermée à la circulation, elle devient un espace convivial où petits et grands peuvent profiter de nombreux jeux éphémères, se promener et se détendre.

Pour la sécurité de tous, les cyclistes sont invités à mettre pied à terre le temps de la traversée... et à profiter pleinement les animations proposées.



## Cour de l'école Condorcet-Verlaine

5

En attendant que les enfants retrouvent leur terrain de jeu, traversez la cour de l'école Condorcet-Verlaine.

Cet établissement public accueille des élèves de la maternelle au primaire, ainsi qu'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA), favorisant l'inclusion des enfants présentant des troubles du spectre autistique.

## Maison du marais

La Maison du Marais vous ouvre les secrets d'un patrimoine naturel unique.

Parcourez son exposition "L'aventure sous-marais" et plongez dans le Marais Audomarois entre paysages préservés, faune discrète et histoires d'eau.



## La voie verte du boulevard Pierre Guillain

Empruntez la toute nouvelle voie verte du boulevard Pierre Guillain à Saint-Omer. Aménagée cette année, elle offre un itinéraire agréable et sécurisé, idéal pour se déplacer à vélo ou à pied.



## Les passages

8

Vous pensiez connaître toutes les rues de Saint-Omer ? Laissez-vous surprendre en empruntant les passages secrets du parcours.

Si certains sont fréquentés toute l'année par les habitués, d'autres s'ouvrent exceptionnellement pour l'occasion et dévoilent des recoins méconnus de la ville.

## La Résidence Autonomie Maraichers

Avant de reprendre le parcours, accordez-vous une pause pour vous rafraîchir et recharger les batteries. Dans leur jardin ombragé, les résidents vous invitent à partager un goûter qu'ils ont préparé avec soin. Un moment de détente bien mérité, propice aux échanges intergénérationnels.



## Les Faiseurs de bateaux

Faites une halte chez les faiseurs de bateaux et savourez les produits locaux : légumes, jus de pomme, confitures, miel, bière...

Plusieurs maraîchers biologiques seront présents pour partager leurs produits et leur savoir-faire.



## L'Eurovéloroute 5

Cet itinéraire cyclable, long de 3 900 km, peut vous emmener jusqu'à Canterbury en Angleterre ou jusqu'à Brindisi en Italie. Empruntez-la et faites demi-tour à l'écluse Saint-Bertin.



## L'Eglise Saint-Denis

Au cœur de la ville, l'église Saint-Denis abrite la plus ancienne tour gothique de la région. Son architecture mêle avec élégance éléments médiévaux et modernes, témoignant de siècles d'histoire.

Actuellement en pleine restauration, elle demeure un haut lieu du patrimoine audomarois.

Tout l'été, un programme culturel permet de la (re) découvrir autrement. Faites une halte et poussez ses portes : une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire vous y attend pour une visite guidée express, riche en anecdotes et en découvertes.



## La Chapelle Saint-Jean

Située entre la rue de Valbelle et la rue Wissocq, en plein centre de Saint-Omer, la chapelle fait désormais partie du Clos Saint-Jean, qui regroupe également des appartements et un EHPAD privé. Fermée en 1999, elle a depuis été restaurée et accueille aujourd'hui diverses manifestations culturelles.



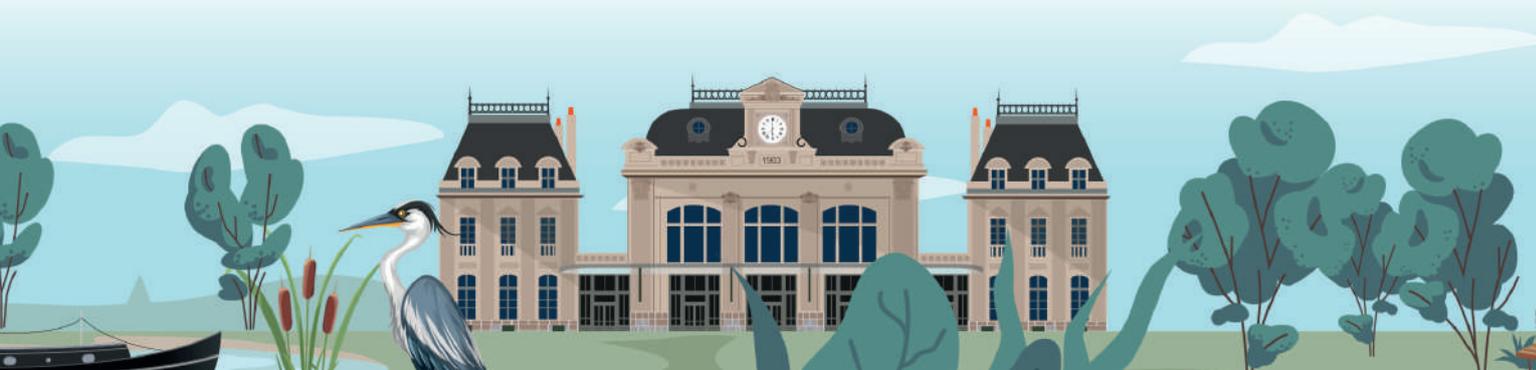
## Jardin de l'Office de tourisme

Situé à deux pas des commerces, le jardin de l'Office de Tourisme offre un véritable instant de détente.

Les transats et le salon de thé, avec leur vue imprenable sur la cathédrale, invitent irrésistiblement à faire une pause et à profiter du cadre.



## Retour à la Maison du Patrimoine pour un petit ravitaillement



# AMÉNAGEMENTS CYCLISTES EN VILLE



## ZONE DE RENCONTRE

Une zone de rencontre est un ensemble de voies en agglomération où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Les passages piétons ne sont donc plus nécessaires. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception. Le but de cet espace est de favoriser la vie locale en permettant une appropriation de l'espace public par les usagers.



## ZONE 30

La zone 30 limite la vitesse des véhicules motorisés et permet d'ouvrir la circulation à double sens pour les cyclistes, quand la rue est en sens unique pour les véhicules (sauf exception). Des panneaux de signalisation et de la signalétique au sol sont mis en place pour faciliter le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs.



## SAS VÉLO

Un SAS vélo est un espace aménagé spécialement pour les cyclistes dans un carrefour à feux. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne d'effet de feu pointillée devant laquelle doivent s'arrêter les voitures. Il s'agit d'un aménagement cyclable à part entière. Les avantages pour les cyclistes : être mieux visibles, faciliter et sécuriser le redémarrage au feu, notamment pour tourner à gauche.

A Saint-Omer, les cyclistes profitent des SAS vélo sur le boulevard Vauban et rue de Longueville.



## DOUBLE SENS CYCLABLE

Un double sens cyclable est une rue à double sens, dont l'un est strictement réservé aux vélos. Ses avantages : résoudre les difficultés de croisement entre les cyclistes et les automobilistes, sécuriser la circulation des cyclistes et faciliter leurs itinéraires en leur évitant des détours sur leur trajet et des axes parfois plus circulés. Dans notre ville, 6000 mètres de voies sont en double sens cyclables.



## CHAUCIDOU

Une chaussée pour les circulations douces (chaucidou) est une chaussée étroite, sans ligne centrale. Elle comporte deux lignes de rives sur les côtés. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale à double sens et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée « rive ». La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. On peut retrouver cet aménagement Boulevard de Strasbourg, rue Saint-Martin et route de Clairmarais.

## VOIE VERTE



Une voie verte est un espace aménagé et sécurisé, réservé à la circulation non motorisée : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers...

Elle offre un cadre agréable et sûr pour la promenade, les loisirs ou les déplacements du quotidien.

